

ASSISTANCE SANTÉ INDIVIDUELLE

HOSPITALISATION IMMOBILISATION

MCD UAE – EX-MCDEF

*Afin de limiter au maximum
l'impact d'une hospitalisation
ou d'une immobilisation sur votre
vie quotidienne et sur celle de vos
proches, de nombreuses
garanties vous assurent
un accompagnement optimal.*

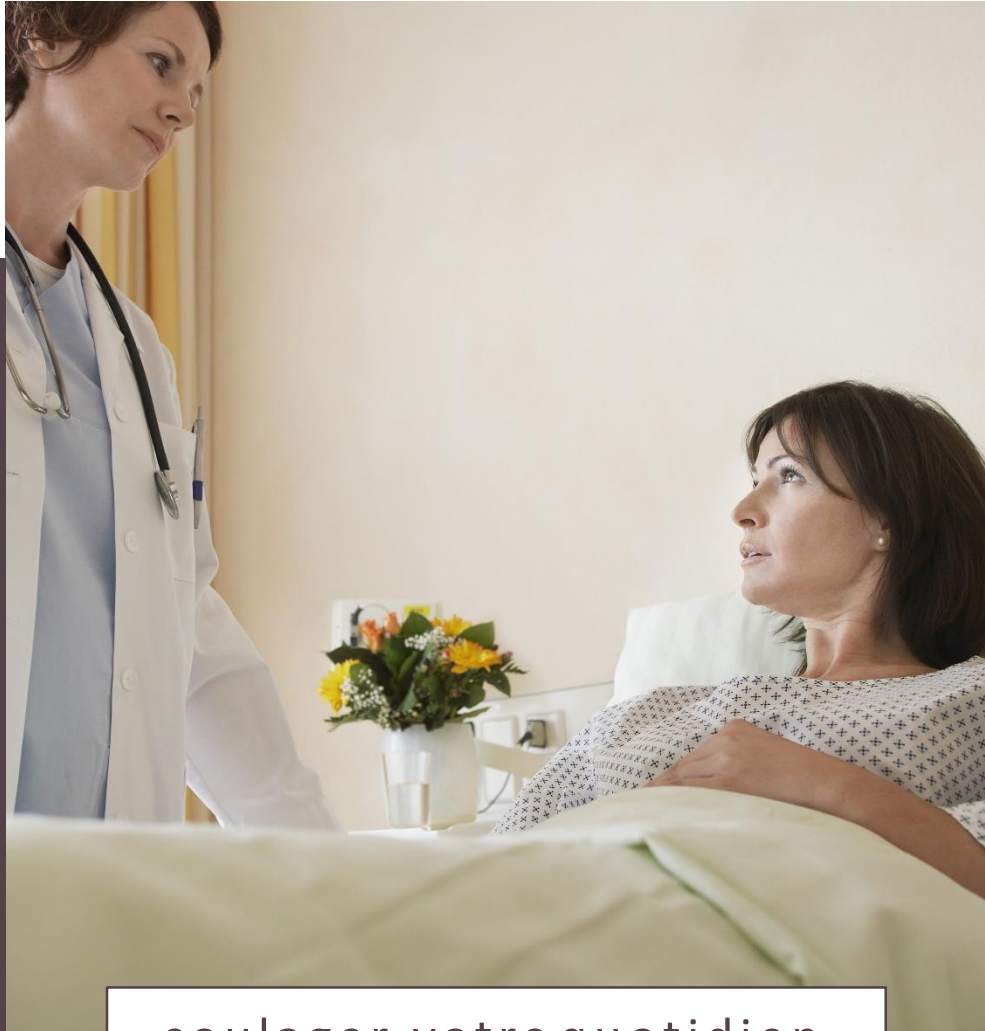
DES SERVICES D'ACCOMPAGNEMENT



DÈS LA SOUSCRIPTION

*Informations médicales, recherche de
professionnels de santé, informations
administratives, sociales, juridiques et vie
pratique.*

Cette fiche constitue un résumé des
garanties, les conditions précises
d'attribution et d'intervention étant
détaillées dans la notice d'information.



soulager votre quotidien



AIDE À DOMICILE pour le ménage, la vaisselle,
la préparation des repas, le repassage....

30H
30J



SERVICE DE LIVRAISON À DOMICILE pour les
repas, les courses et les médicaments.



TRANSPORT ET/OU HÉBERGEMENT
des animaux domestiques.



COIFFEUR à domicile.

*En cas d'immobilisation au domicile de l'adhérent ou de son
conjoint de plus de 5 jours.*

améliorer votre convalescence



PRÉSENCE D'UN PROCHE au chevet du patient.

*En cas d'hospitalisation imprévue de plus de 2 jours de l'adhérent
ou de son conjoint ou en cas d'immobilisation au domicile de
l'adhérent ou de son conjoint de plus de 5 jours.*

VOTRE ASSISTANCE VA PLUS LOIN



LES + FAMILLE

PRISE EN CHARGE DES ENFANTS, CONDUITE À L'ÉCOLE, DÉPLACEMENT D'UN PROCHE

En cas d'hospitalisation immédiate et imprévue de l'adhérent ou de son conjoint ou une immobilisation au domicile de plus de 5 jours ne leur permet pas de s'occuper de leurs enfants.

SOUTIEN SCOLAIRE

En cas d'immobilisation imprévue au domicile de l'enfant de plus de 14 jours.



LES + MATERNITÉ

AIDE À DOMICILE pour le ménage, la vaisselle, la préparation des repas, le repassage...

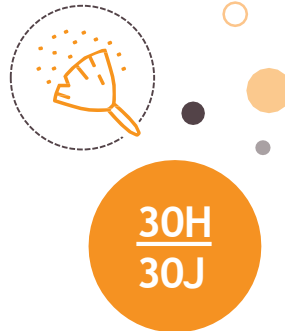
En cas de séjour de plus de 8 jours en maternité.

et concrètement

COMMENT ÇA SE PASSE ?

« Notre deuxième enfant Léo a dû être hospitalisé suite à un accident lors d'un entraînement de football. Il a dû être pris en charge par le service de chirurgie de l'hôpital. Pendant plusieurs semaines nous avons dû nous relayer, mon mari et moi, à son chevet. Nous avons été moins disponibles pour notre grande fille. Heureusement, nous avons bénéficié, pour elle, de la garde d'enfants proposée par mon assistance. Elsa a même été conduite à l'école. Le service d'assistance, nous a permis de prendre soin plus sereinement de notre petit Léo. »

Jeanne, 38 ans



Grâce à votre contrat avec KLESIA Mut', vous pouvez bénéficier d'une aide à domicile pour l'entretien courant d'un logement habité (pour le ménage, la vaisselle, la préparation des repas, le repassage...) dans la limite de 30 heures d'aide à domicile, sur 30 jours.

besoin d'assistance ?

05 49 34 80 51

ou

+33 5 49 34 80 51
(depuis l'étranger)



Vous pouvez solliciter votre service d'assistance 24h/24, 7j/7.

Communiquez vos nom(s), prénom(s) et date de naissance.

Un(e) chargé(e) d'assistance fera, avec vous, le point sur votre situation et vous proposera les solutions les plus adaptées, dans le respect de votre contrat.



Les conditions précises d'attribution et d'intervention sont détaillées dans la notice d'information. Les garanties d'assistance sont assurées et mises en œuvre par IMA ASSURANCES, société anonyme au capital de 7 000 000 euros entièrement libéré, entreprise régie par le Code des Assurances, dont le siège social est situé 118 avenue de Paris, CS 40000, 79033 Niort cedex 9, soumise au contrôle de l'ACPR située 4 Place de Budapest, 75436 Paris, cedex 09. Réalisation Pôle Santé, Bien-Vivre, Groupe IMA - Avril 2020 - Crédit photos © Shutterstock LLC

KLESIA Mut'

Immatriculée sous le numéro SIREN 529 168 007, mutuelle soumise aux dispositions du Livre II du code de la mutualité, située 4 rue Georges Picquart - 75017 Paris, soumise à l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution, 4 place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09.